


<b>SIPA</b> ENREGISTREMENT  <b>FICHE TECHNIQUE PRODUIT</b>	<b>PRO11S-E05S</b>	
	Indice	A
	Date application	27/11/2018
	Page	1/2

## 1. COORDONNEES

SIPA - 1 rue du dépôt - 21120 Marcilly sur Tille  
Téléphone : 03.80.95.17.78 - Fax : 03.80.95.44.15 - www.groupe-sipa.com

## 2. DONNEES GENERALES PRODUIT

Désignation	BOITES B G	
Référence SIPA	650	
Référence client		
Date création	04/11/2020	
Application		

## 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### 3.1. Matière première

Type	Polystyrène expansé	Couleur	Blanc
Commentaires			

### 3.2. Produit fini

	Extérieur	Intérieur		Extérieur	Intérieur
Longueur (mm)	150	120	Diamètre (mm)	/	/
Largeur (mm)	150	120	Poids (g)	32	/
Hauteur (mm)	140	105	Densité (g/l)	20	/
Commentaires					

## 4. CONDITIONNEMENT

	Quantité	Dimensions (mm)	Poids (g)
Nb de produit / housse	96	900 x 600 x 560	3 100
Nb de produit / carton	/	/	/
Nb housse ou carton / palette	/	/	/
Nb de produit / palette	/	/	/

## 5. IDENTIFICATION

Etiquette	<input type="checkbox"/> Produit	<input checked="" type="checkbox"/> Housse	<input type="checkbox"/> Carton	<input type="checkbox"/> Palette
Information etiquette	<input checked="" type="checkbox"/> Désignation	<input checked="" type="checkbox"/> Référence SIPA	<input type="checkbox"/> Coordonnées SIPA	<input checked="" type="checkbox"/> Numéro de lot
Marquage produit	<input checked="" type="checkbox"/> Quantité	<input type="checkbox"/> Date		
Autre	<input type="checkbox"/> Date fabrication	<input type="checkbox"/> Référence client		

## 6. MANUTENTION ET STOCKAGE

Les produits doivent être conservés dans leur conditionnement d'origine et nécessitent des mesures de stockage spécifiques :

- Les pièces doivent être stockées dans un endroit sec.
- Tenir à l'écart des sources de chaleur.
- Protéger de l'action directe des rayons du soleil.
- Eviter toute source d'ignition.

Les pièces doivent être protégées contre les coups et les chocs.

SIPA	ENREGISTREMENT		PRO11S-E05S	
	FICHE TECHNIQUE PRODUIT		Indice	A
Date application			27/11/2018	
Page			2/2	

## 7. FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 7.1. Polystyrène expansé

- Identification de la société : SIPA
- Identification des dangers : Les produits sont fabriqués avec des matières qui n'ont pas été classées dangereuses et ne nécessitent pas d'étiquetage particulier, conformément à la législation en vigueur.

Dans les conditions normales d'utilisation, il n'y a aucune présence de poussière

- Premiers secours : Les produits ne présentent normalement pas de risque en cas d'inhalation et de contact avec la peau.

En cas de contact avec les yeux, rincer les yeux à l'eau courante

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir et consulter immédiatement un médecin.

- Mesure de lutte contre l'incendie : Le CO<sub>2</sub>, la mousse, l'eau pulvérisée et la poudre sont les moyens d'extinctions à privilégier en cas d'incendie.

- Moyen d'extinction contre-indiqué pour des raisons de sécurité : jet d'eau.

- Considérations relatives à l'élimination : Le produit doit être éliminé conformément aux législations locales et nationales. Il est souhaitable de promouvoir des programmes de gestion des déchets (récupération, recyclage).

### 7.2. Polypropylène expansé

Identification de la société : Site de fabrication SIPA (Marcilly sur Tille)

Identification des dangers : Les produits sont fabriqués avec des matières qui n'ont pas été classées dangereuses et ne nécessitent pas d'étiquetage particulier, conformément à la législation en vigueur. Dans les conditions normales d'utilisation, il n'y a aucune présence de poussière.

Premiers secours : Les produits ne présentent normalement pas de risque en cas d'inhalation et de contact avec la peau.

En cas de contact avec les yeux, rincer les yeux à l'eau courante.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir et consulter immédiatement un médecin.

Mesure de lutte contre l'incendie : Le CO<sub>2</sub>, la mousse et la poudre sont les moyens d'extinctions à privilégier en cas d'incendie. Eviter le jet d'eau.

Considérations relatives à l'élimination : Le produit doit être éliminé conformément aux législations locales et nationales. Il est souhaitable de promouvoir des programmes de gestion des déchets (récupération, recyclage).